

Communiqué de presse
10 septembre 2024

« Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions »

Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 55 % des ACTIFS en France

Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS français pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne

Depuis 6 ans, le Baromètre Ifop pour Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, observe les comportements d'épargne des Français pour préparer leur retraite et pour assurer leur avenir. Un an après l'entrée en vigueur de la réforme des retraites (1^{er} septembre 2023), repoussant progressivement l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030, le « **Baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions** » vient souligner que :

I – Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 55 % des ACTIFS en France.

Avec un résultat strictement identique à celui de l'année dernière, une écrasante majorité de 8 ACTIFS sur 10 (84 % des Français en activité professionnelle) reste convaincue qu'épargner par soi-même, « par capitalisation », est nécessaire pour compléter sa future pension retraite. 4 ACTIFS sur 10 (43 %) estiment même cela « tout à fait » nécessaire.

Dans ce contexte, **le Plan Épargne Retraite (PER), qui permet de bénéficier d'une rente viagère (revenu versé jusqu'à la fin de la vie) ou d'un capital (investissement récupéré en une seule ou plusieurs fois) au moment de la retraite, apparaît comme un placement stratégique pour se constituer par ses propres moyens un complément de revenus :**

- 55 % des ACTIFS en France sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER). Dans le détail :

. 41 % ont l'intention d'ouvrir un Plan Épargne Retraite (PER). Parmi les ACTIFS les plus enclins à ouvrir un PER figurent :

- . les moins de 35 ans (55 %),
- . les catégories modestes (entre 900 et 1 300 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer), (51 %),
- . les foyers avec enfant(s), (54 %).

. 14 % ont déjà souscrit à un Plan Épargne Retraite (PER). Les ACTIFS sur la tranche d'âge 50-64 ans et les catégories aisées (+ de 2 500 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) sont significativement plus nombreux à avoir déjà souscrit à un PER (respectivement 19 % et 27 %).

À l'opposé, subissant certains freins :

- 45 % des Français en activité professionnelle n'ont pas l'intention de souscrire un PER. Le frein principal pour 36 % d'entre eux est qu'ils ont d'autres priorités financières (fin de mois, remboursement d'un prêt, Plan Épargne Logement, etc.). 28 % sont découragés par le blocage des fonds jusqu'à leur retraite, 26 % ont des doutes sur les avantages fiscaux du produit, 24 % expliquent qu'ils ne se projettent pas encore sur leur départ à la retraite et ne se sont pas renseignés sur le sujet tandis que 23 % estiment qu'il est selon eux trop tard pour souscrire un PER (une donnée qui monte à 42 % chez les 50-64 ans).

On observe corrélativement à ces premiers résultats que :

- Seuls 28 % des ACTIFS en France ont connaissance du montant qu'ils percevront à leur retraite par le système français des retraites, dont seulement 6 % « précisément » (à - 2 points près, ces résultats sont stables par rapport à ceux de 2023, respectivement 30 % et 4 %). *Derrière ce faible score, les femmes sont sous-représentées ; seules 20 % connaissent leur future pension retraite contre 36 % d'hommes (16 points d'écart).*

Logiquement, la connaissance du montant de sa future retraite progresse avec l'âge des répondants, mais sans jamais atteindre un seuil de connaissances majoritaires. *Ainsi, à peine 4 seniors (de 50 à 64 ans) sur 10 (43 %) déclarent cerner le montant de leur future pension de retraite, échéance qui se rapproche pourtant pour eux.*

En régions. Les ACTIFS de Bretagne sont surreprésentés parmi ceux qui restent convaincus de la nécessité d'une épargne « par capitalisation » (88 % vs 84 % de moyenne nationale). Les personnes en activité professionnelle dans les Pays de la Loire (19 %) sont sous-représentées parmi les connaisseurs de leur future pension retraite (- 9 points par rapport à la moyenne nationale de 28 %) tandis que celles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (40 %) sont bien plus informées qu'en moyenne nationale (+ 12 points).

« Maintenir son niveau de vie au moment de la retraite est une préoccupation majeure des Français en activité professionnelle. Les moins de 35 ans sont particulièrement sensibles à cette question, avec 55 % d'entre eux prêts à ouvrir un Plan Épargne Retraite (PER) : une preuve que la jeunesse est convaincue de la nécessité de se constituer par ses propres moyens un complément de revenus pour sa retraite. »

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

II – Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS français pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne.

Interrogés sur leur préférence envers les livrets réglementés plutôt qu'envers des placements plus risqués, les répondants concernés (81 % de l'échantillon) :

. sont largement majoritaires à estimer ne pas avoir les connaissances nécessaires pour placer leur argent sur les marchés financiers ou dans des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (82 %), à craindre de perdre de l'argent en investissant ainsi (81 %), à avancer que ces placements manquent de transparence (80 %) ou encore à penser qu'ils sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent (74 %).

. révèlent également leur manque d'intérêt vis-à-vis des marchés financiers ou des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (71 %) et leur sentiment de gagner suffisamment d'argent en plaçant sur des livrets réglementés (48 %).

En régions. Dans les Pays de la Loire, les épargnants préférant les livrets réglementés aux placements plus risqués cumulent 3 scores handicapants particulièrement hauts : ils sont 86 % à estimer manquer des connaissances nécessaires pour placer leur argent sur les marchés financiers ou dans des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (+ 4 points au regard des 82 % en moyenne), 89 % à craindre d'y perdre de l'argent (+ 8 points face aux 81 % de moyenne), 86 % à affirmer un manque de transparence (+ 6 points par rapport aux 80 % de moyenne nationale). C'est en Occitanie que les épargnants de livrets réglementés sont les plus nombreux à penser gagner suffisamment d'argent en plaçant sur ces produits (54 %, + 6 points par rapport à la moyenne nationale se situant à 48 %) ; dans le même temps et de fait en toute logique, ils le sont également pour ne pas être intéressés par les placements sur les marchés financiers ou dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (81 %, + 10 points par rapport aux 71 % de moyenne).

En Île-de-France, les épargnants se démarquent en étant les moins nombreux à penser que les placements sur les marchés financiers et dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent (68 % contre 74 % de moyenne nationale et jusqu'à 81 % en région Pays de la Loire) ; pareillement, ils sont aussi les moins nombreux à ne pas s'y intéresser (61 % vs 71 % au plan national et jusqu'à 81 % en région Occitanie).

« Le déficit de culture financière et économique est encore un frein important dans les choix de placements financiers, qui amène les épargnants français à privilégier la sécurité et la facilité des livrets réglementés. Un challenge pour les acteurs de la gestion de

patrimoine, car les marchés financiers restent le meilleur moyen de valoriser son capital si l'investissement se fait de manière progressive et sur le long terme. »,

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

Parmi les 36 % de répondants ayant eu recours au placement de leur argent dans un produit d'assurance vie, dans un Plan Épargne Retraite (PER), dans un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) : . Près de la moitié (48 %) ont choisi en toute autonomie leurs produits d'épargne *dont, à quasi égalité, 49 % d'hommes et 47 % de femmes.*

. À l'inverse, une autre large moitié a eu recours à un professionnel, 35 % car ils estimaient ne pas avoir les connaissances nécessaires (*c'est le cas en particulier de 44 % des 50-64 ans*) et 17 % par manque de temps (*24 % de foyers avec un enfant*).

Ces résultats sont assez homogènes selon les catégories de population.

En régions. Les épargnants en Occitanie et dans les Hauts-de-France sont les plus nombreux à choisir leurs placements en toute autonomie (respectivement 57 % et 56 % contre 48 % de moyenne / + 9 et + 8 points par rapport au taux national).

Méthodologie : Le « Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 2 au 8 avril 2024, auprès d'un échantillon de 2 402 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

** Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2024 » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.*

Les données brutes et les communiqués régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com

Communication à destination des professionnels.